MARTIGNAT Info
Bulletin d'information de l'équipe municipale

54
Octobre 2014

Sommaire

- Temps d'Activités Périscolaire et Accueil Loisirs
  -> programme joint
- Jamais à court d'eau
- Services JP SIMPLE
- Le saviez-vous ?
- Fête de la St Maurice
- Médaille de la commune
- Elections sénatoriales
- Marine DARGON, femme TEVA de l'année

Manifestations

OCTOBRE 2014

Vendredi 10 : Soirée Zumba du Sou des Ecoles au Complexe du Lange

Vendredi 24 : 19h30, Soirée des récompenses par la Municipalité

Dimanche 26 : Thé dansant de la Gymnastique Volontaire au Complexe du Lange

NOVEMBRE 2014

Mardi 11 : Commémoration de l'armistice de 1918 à 10h30

Samedi 15 : Soirée Zumba à 19h30 de l'ASCOR au Complexe du Lange

Samedi 22 : Chœur Les Chantres d'Ain à 20h30 à la Salle des Fêtes

Samedi 29: Repas des Aînés organisé par la Municipalité et le C.C.A.S à la Salle des Fêtes

DECEMBRE 2014

Dimanche 7 : Loto du Sou des Ecoles à 15h00 au Complexe du Lange

Vendredi 12 : Illuminations, place de la Mairie à 18h00

www.martignat.com
martignat@wanadoo.fr

Des nouvelles des Temps d'Activités Périscolaires

Et voilà, c'est parti…
Un premier bilan plutôt positif, les ateliers s'organisent entre activités manuelles, culturelles et sportives

ECOLE MATERNELLE

Horaires des TAP Cycle 1 Ecole Maternelle (PS, MS, GS)
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 15H45 - 16H30

NOTA : Nous demandons aux parents de respecter les horaires pour venir chercher leur(s)

On compte 32 enfants inscrits tous les soirs
A l'école Maternelle, les ateliers sont encadrés par Francine, Myriam et Aïda.
Francine lit des contes aux enfants, et leur demande de les raconter à leur tour avec leurs mots, ensuite ils les illustrent par des dessins. Myriam anime des ateliers chants et danses aidée par Aïda qui prépare également de nouvelles activités.

ECOLE PRIMAIRE

Horaires TAP Cycle 2 (GS, CP, CE1)	Lundi 15H00 - 16H30	Vendredi 15H45 - 16H30
Horaires TAP Cycle 3 (CE2, CM1, CM2)	Mardi 15H45 - 16H30	Jeudi 15H45 - 16H30

Atelier pâte « fimo », les enfants laissent aller leur imagination pour la fabrication de petits personnages, comme ceux-ci, pas mal non ?

Jeux collectifs encadrés par Alysson et Emilie animatrice sportive. Les enfants ont plaisir à partager tout en respectant des règles de conduite.

Toutes les activités sont coordonnées par Johan MAGAR notre responsable animation.
Le programme de la semaine se déroule ainsi :

- LUNDI (37 enfants inscrits) activités multisport et divers
- MARDI (57 enfants inscrits) activités musique, handball et divers
- JEUDI (61 enfants inscrits) activités multisport, manuelles, et à partir de la Toussaint activité Rugby
- VENDREDI (34 enfants inscrits) activités multisport + divers

Nous étudions de nouvelles propositions pour améliorer la diversité des activités.

Accueil - Loisirs

Johan accueille les enfants de 8 à 12 ans les Mercredis après-midi de 13H30 à 18H00.
Pour les petites vacances scolaires de 7H45 - 12H15 et de 13H30 - 18H00

- Toussaint du 27 au 31 Octobre
- Noël du 16 au 20 Février
- Printemps du 20 au 24 Avril

Pour tous renseignements et inscriptions, rendez-vous en MAIRIE (04 74 81 12 94)

Jamais à court d'eau…

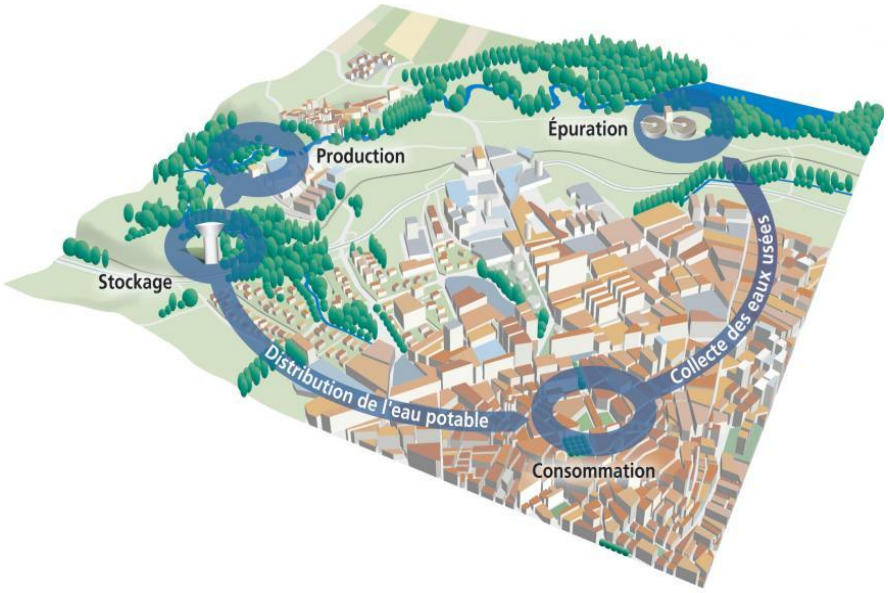

L'eau est un bien commun partagé par tous. Elle n'est pas un « produit comme les autres ».

Si la ressource en eau brute est disponible gratuitement, son prélèvement, son traitement, son acheminement au consommateur, puis la collecte, le traitement et la restitution en milieu naturel des eaux usées ont un coût.

Ces différentes étapes constituent le fondement du service de l'eau potable et du service de l'assainissement. Il est donc plus juste de parler du prix du service d'eau et d'assainissement que du prix de l'eau.

Ce qu'on paie en s'abonnant au service de l'eau, c'est la possibilité, 24h sur 24, d'ouvrir son robinet et de voir couler l'eau potable. Pour cela, des infrastructures permanentes sont nécessaires. Elles nécessitent d'être entretenues et renouvelées.

Les différents acteurs du service d'eau :

La CCHB, Communauté de Communes du Haut-Bugey :
Elle a conservé la compétence de la production, de l'acheminement et du stockage de l'eau potable dans les réservoirs communaux ainsi que du traitement des eaux usées. A ce titre, elle poursuit les engagements pris par la CCO de déléguer une partie de ces services à la SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural), le producteur d'eau.

La Commune :
Elle a la charge de distribuer l'eau du réservoir jusqu'à votre compteur, de collecter les eaux usées et de les acheminer jusqu'à la station d'épuration.

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse :
Cet organisme d'état lutte contre la pollution et encourage la modernisation des réseaux de collecte des eaux usées.

Décomposition du prix de l'eau sur votre facture 2014

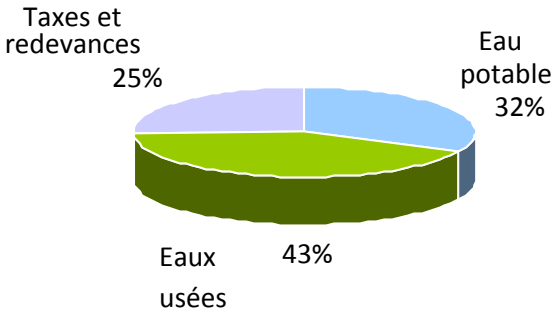

Le prix de l'eau à la loupe :

Qui fixe le prix de l'eau :
C'est le conseil municipal qui fixe le prix de l'eau et de son assainissement par délibération en tenant compte :

du tarif communautaire du m3 d'eau potable acheté au producteur d'eau, non négociable et réévalué chaque 1er janvier. La SAUR, le producteur d'eau retenu a augmenté considérablement le prix du m3, de 41% le 1er septembre 2013 en tenant compte des investissements à réaliser.
de la redevance pour ouvrages communautaires votée par délibération par la CCHB.
de la redevance assainissement votée par délibération par la CCHB

Redistribution des sommes perçues par la commune en 2014

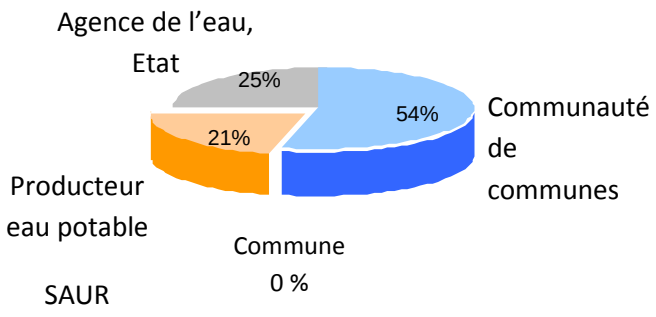

Depuis plusieurs années, la commune a atténué l'impact des augmentations sur le tarif de l'eau et de son assainissement. Elle a compensé par le budget général, les coûts d'entretien et d'investissements du réseau de distribution de l'eau potable et de celui de collecte des eaux usées. Mais, dorénavant, selon le principe imposé par l'état de « l'eau paie l'eau », elle a l'obligation de reporter ces coûts sur la facture d'eau ce qui se fera progressivement.

Périodicité de la facture d'eau :

Chaque abonné aux services d'eau doit avoir la possibilité de payer sa consommation annuelle en deux fois.
Le conseil municipal a décidé d'appliquer cette règle et d'éditer **2 factures**, une en **novembre 2014** correspondant à une consommation estimée à 40% de la consommation de l'année précédente puis une en **avril 2015** selon le relevé de compteur.

Quelques éléments de comparaison :

Nous avons comparé ci-dessous les tarifs du m3 d'eau potable consommé et assaini en euros TTC de quelques communes :

OYONNAX : 4.44 € (1) au 1er janvier 14 / BELLIGNAT : 3.66 € (1) / MONTREAL-LA-CLUSE : 3.12 € / MARTIGNAT : 2.89 €
(1) : *tarif incluant la location de compteur.*

Et si l'on réduisait sa consommation d'eau :

Infos Confédération Nationale du Logement

- vaisselle à la main : 10 à 12 litres
- bain : de 150 à 200 litres
- lave-vaisselle : de 25 à 40 litres
- toilette au lavabo : de 5 à 7 litres
- lave-linge : de 70 à 120 litres
- douche de 4/5 mn : de 60 à 80 litres
- chasse d'eau : de 6 à 12 litres
- arrosage jardin : de 15 à 20 litres
- par m2
- lavage voiture : de 180 à 200 litres
- remplissage piscine : de 50 000 à 80 000 litres
- un robinet qui suinte : 1 m3 (1 000 litres) par an
- un petit goutte à goutte : 5 m3 par an
- un robinet qui goutte : 35 m3 par an
- un filet d'eau au robinet : 90 m3 par an
- une fuite légère d'une chasse d'eau : 30 m3 par an
- une chasse d'eau qui coule : 250 m3 par an
- un robinet ouvert oublié dans le jardin : 500 m3 par an

Le saviez-vous ?

Un défibrillateur au Complexe du Lange

Un défibrillateur automatisé a été installé au complexe du Lange
Cet appareil permet de porter immédiatement secours à une personne en arrêt cardio-respiratoire. L'appareil analyse l'activité du cœur de la victime, prend les décisions nécessaires et guide en conséquence les gestes du sauveteur présent. Si les symptômes l'autorisent, la machine délivre alors un choc électrique ou défibrillation.
Une formation va être assurée par un pompier professionnel. Nous proposons d'en faire bénéficier ceux qui le souhaitent et surtout quelques membres des associations qui utilisent les salles du complexe du Lange.
Vous voudrez bien vous faire connaître en mairie.

Nouveau à Martignat

JP Services vous propose l'entretien de vos pelouses et espaces verts.

Jean-Pierre SIMPLE se tient à votre disposition pour tous vos petits travaux concernant vos jardins et l'espace détente autour de votre maison :

tonte de pelouse, taillage de haies, entretien de vos allées et terrasses, etc…

N'hésitez pas à l'appeler au **09 62 55 86 32**

ou par e-mail : **services.sjp@gmail.com**

Fête de la St Maurice

Comme chaque année en septembre, c'est la fête au village : la Saint Maurice est toujours un bon moment.
Le vendredi soir, les jeunes générations se sont rassemblées pour une soirée années 80-90 animée par le groupe Energylight.
Le samedi après-midi, un concours de boules a réuni 16 doublettes à partir de 13h30 sous un beau soleil et, après des parties acharnées, la doublette de Mme LOCATELLI & M.LITTOZ l'a emporté.
Le dimanche, 260 personnes du village et des environs ont répondu présent pour le repas traditionnel. L'apéritif était offert par la municipalité, puis un très bon menu forestier était servi. Le groupe Crescendo animait l'après-midi avec une belle ambiance que ce soit pour les amateurs de musique ou les danseurs. Auto-tamponneuses et château gonflable ont ravi les plus jeunes.

Rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux pour ce bon moment de convivialité et merci à tous les organisateurs et les bénévoles.

Médaille d'honneur de la commune

La commune a chargé la société DES TROPHEES PRESTI-FRANCE de CERDON de réaliser la médaille d'honneur de la commune. Le modèle retenu, de 70 mm de diamètre, représente en relief le bâtiment de la mairie dans une finition vieil argent et est frappée de l'emblème de MARTIGNAT en 4 couleurs.
Elle permettra d'exprimer la reconnaissance de la commune aux concitoyens qui contribuent par leurs actes à son développement et à son rayonnement dans les arts, la culture, la solidarité, l'éducation, le sport, l'économie ou les sciences.

Elections sénatoriales

Le 28 septembre 2014, le sénat a été renouvelé par moitié, ce sont 178 sièges qui ont été pourvus pour 58 départements métropolitains, 1 département d'outre-mer, 4 collectivités d'outre-mer et 6 sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France.
Les grands électeurs de la commune de Martignat sont Anne-Lise BONAZ, Béatrice BOURDILLION, Jean-Claude COTTIN, Julien ISSARTEL et Yves LOCATELLI. Ils ont élu à BOURG-EN-BRESSE, à la proportionnelle, les 3 sénateurs du département

Marine DARGON, femme TEVA de l'année 2014

Marine DARGON, originaire d'Evron, a été élue femme TEVA de l'année 2014.
Il s'agit de la 4eme édition de cet évènement organisé par la chaine de télévision TEVA, Cette année le mot d'ordre était : positiver ! TEVA recherchait une femme "généreuse, épanouie, pétillante et naturelle" qui sait expliquer comment elle arrive à positiver dans la vie, que ce soit au travail ou parmi ses proches".
Les qualités personnelles de Marine, son courage et sa personnalité ont séduit le jury qui l'a élue parmi 650 candidates puis 10 finalistes réunies à Paris en mai.
Marine a en effet été éprouvée par la perte d'un bébé de 6 mois, de mort subite chez sa nourrice. Après une année très difficile, des jumeaux sont nés qui lui ont redonné progressivement goût à la vie.
Marine a également créé un blog remarquable "twinsavenue.fr" ou elle donne sur internet des conseils de maman pour élever des jumeaux. Toutes nos félicitations à Marine et à sa famille.

DERNIERE MINUTE : Des sacs cabas SIDEFAGE (sac de pré collecte) pour effectuer le tri des emballages ménagers ou réaliser vos courses sont à votre disposition à l'accueil de la mairie. **N'oubliez pas de lire les bons gestes d'éco-consommation sur le sac !**

Impression en mairie à 650 exemplaires et distribué dans chaque foyer.
Rédaction : Myriam BEREIZIAT, Monique BEVAND, Robert JANTET, Yves LOCATELLI, Michel SEBELLIN et Daniel BEJANNIN

MARTIGNAT Info
Bulletin d'information de l'équipe municipale

Complément du n°54 d'octobre 2014

Accueil - Loisirs : programme du trimestre

PROGRAMME D' ACTIVITES

Septembre / Octobre

Les bricolages magiques

03 sept.	Déco de l'accueil
10 sept.	Création manuelle: le thaumatrope et jeux collectifs
24 sept.	Jeux sportifs au gymnase
01 oct.	Création manuelle: le flipbook
08 oct.	La malle magique
15 oct.	Sortie à déterminer

Novembre / Décembre

Préparons Noël

05 nov.	Peins avec les doigts: fresque collective
12 nov.	Jeux sportifs au gymnase
19 nov.	Activité manuelle le calendrier de l'avent
26 nov.	Finition du calendrier
03 déc.	Jeux collectifs au gymnase
10 déc.	Décorations de noël
17 déc.	Sortie à déterminer ou ciné à l'accueil

Atelier du Handball à Martignat

Accessible aux enfants de Martignat et des villages alentours
le lundi au Complexe du Lange

Horaires:

17 heures à 18 h 30 section 6-8 ans ***(c'est à dire les Garçons et les Filles nés en 2007 / 2008 / 2009)***

18 h 30 à 20 heures section 8-10 ans ***(c'est à dire les Garçons et les Filles nés en 2005 / 2006)***

Pour tous renseignements contacter : Philippe en soirée sur son portable :
06 38 16 89 76 ou par mail : philippe.debise@orange.fr